

*Proposition présentée par les députés :  
MM. Eric Stauffer et Sébastien Brunny*

*Date de dépôt: 5 juillet 2007*

## **Proposition de résolution**

### **Demande d'audit par l'ICF (Inspection cantonale des finances) de l'AIG (Aéroport International de Genève)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la dette de la République et canton de Genève atteint la somme abyssale de 13 milliards de francs;
- que l'intérêt de la dette genevoise avoisine 1 million de francs par jour, soit environ 365 millions par année;
- que les sociétés autonomes de droit public appartiennent aux contribuables de ce canton;
- que L'AIG – Aéroport de Genève – est une société autonome publique bénéficiant des garanties de l'Etat;
- que le Conseil d'Etat est l'autorité de contrôle de telles institutions;

invite le Conseil d'Etat

- à procéder à l'analyse sous l'angle pénal de la dépense de 364 000 F (apéritif de départ à la retraite de M. Jobin), notamment sur l'aspect de la gestion fautive des deniers publics;
- à dénoncer le cas au Procureur général s'il y a lieu;
- à sanctionner les dirigeants qui ont autorisé de telles dépenses;
- à solliciter un audit par l'ICF des 5 dernières années sur les dépenses des hauts cadres de l'AIG et de l'AIG de manière générale.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 27 juin, 2 IUE's N°438 et N° 437 ont été déposées par les députés Eric Stauffer et Christian Brunier.

En date du 5 juillet 2007 la Tribune de Genève qui avait déjà révélé le montant pharaonique de l'apéro « jobiniste » d'un fonctionnaire de l'AIG, nous apprend dans son édition de ce jour que :

-----Article de la TdG du 05.07.07----

### **La fête de Jean-Pierre Jobin a coûté 364 226 F.**

#### ***La fête organisée par l'aéroport***

*pour le départ de son directeur général Jean-Pierre Jobin a coûté 350 000 F déclare l'intéressé dans Le Temps, «d'après le décompte que l'on m'a fourni».*

*Le Conseil d'Etat a été saisi dernièrement de deux interpellations urgentes émanant d'un membre du Mouvement citoyens genevois (MCG) et d'un socialiste lui demandant de faire la lumière sur cette dépense. Ces deux députés avancent que la facture de la cérémonie d'adieux se serait élevée à un demi-million de francs.*

*Le conseiller d'Etat François Longchamp, qui n'était pas en charge du département concerné à l'époque, précise que cette soirée du 24 novembre 2005 a coûté, hors frais internes, 364 226,05 F.*

*Elle a réuni quelque 600 convives. Le 18 janvier 2006, celle destinée au personnel comptait le même nombre de participants pour une dépense de 18 630,05 F. Cette fête revient à 30 francs par invité, contre 607 francs pour le premier événement!*

#### ***«Une fête méritée»***

*«L'aéroport rétrocède la moitié de son bénéfice net à l'Etat», a rappelé M. Jobin. En 2005, l'établissement a ainsi reversé 10 millions de francs dans les caisses du canton.*

*M. Jobin a dirigé l'aéroport pendant treize ans. «Je pense avoir suffisamment servi la République et l'aéroport pour mériter une belle fête.» (lb/fm)*

-----

La réforme et le contrôle par l'Etat s'impose sur les sociétés de droit public, compte tenu de la charge qui pèse sur les contribuables ; le fait que l'AIG soit boulimique se traduit dans la dérive des finances publiques.

Quand l'égoïsme atteint le paroxysme de la vanité : (extrait de l'interview de J.-P. Jobin à la TdG) ...«**Je pense avoir suffisamment servi la République et l'aéroport pour mériter une belle fête.**»

La vanité est, pour les imbéciles, une puissante source de satisfaction. Elle leur permet de substituer aux qualités qu'ils n'acquerront jamais la conviction de les avoir toujours possédées. (*Gustave Le Bon 1841 – 1931*).

Le Gouvernement genevois devrait réfléchir sans délai sur la situation de l'endettement de notre canton, il y a de nombreux exemples de faillites de sociétés étatiques dans l'histoire suisse sur lesquels il convient de réfléchir aujourd'hui pour nous aider à mettre en perspective la situation d'endettement genevoise plus que morose.

C'est 1 million par jour d'intérêt débiteur que les contribuables genevois paient ! Non, Genève et l'AIG ne sont pas des entités immortelles. Même les plus invincibles se sont écroulés à l'image de feu la compagnie nationale **Swissair**, un point commun significatif : **La folie des grandeurs**.

Comment justifier une dépense pour un « pot à la retraite » de 364 000 F sans compter les frais/dépenses internes (+/- 142 000) ? Comment justifier le blocage des mécanismes salariaux des fonctionnaires, « **Genève n'a plus d'argent, il vous faut faire des sacrifices** » entendait-on récemment de la part du Conseil d'Etat. Et de l'autre côté des fêtes indécentes sont organisées sur le dos des contribuables !

Les volontés des faibles se traduisent par des discours de charmeur de serpent ; les volontés fortes par des actes.

Merci de soutenir la présente résolution.